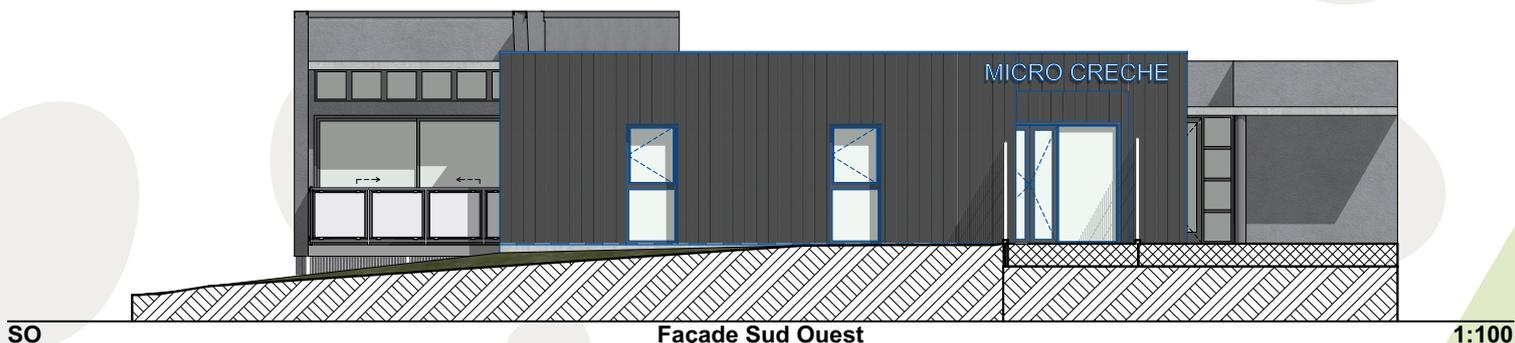


Les brèves du SENTIER



PRINTEMPS - ÉTÉ
2025

N°69



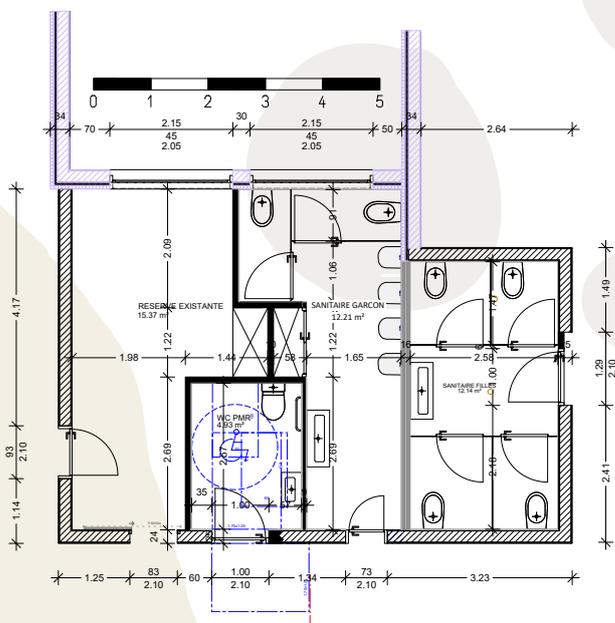
Extension de la micro-crèche

Façade Sud Ouest

1:100



Agrandissement du cimetière de La Prade



Esquisse projet sanitaires du primaire



Réhabilitation du gîte d'étape d'Inières

Édito

Chers habitantes et habitants
de Sainte-Radegonde,

2025 est la dernière année complète de ce mandat 2020-2026 qui a commencé d'une bien drôle de manière avec la crise du COVID 19 pendant quasiment 2 ans. Ce que je peux vous assurer c'est que mon engagement et celui de mon équipe a été total durant ces 5 dernières années.

Aussi, nous sommes satisfaits de vous présenter dans ce nouveau sentier les principaux projets que nous allons mener cette année encore à savoir :

- L'achèvement de la restauration du gîte d'Inières,
- La création d'un cheminement piéton sécurisé sur un linéaire de 200 mètres entre Les Grèzes et Istournet le long de la RD12,
- La réalisation de travaux d'amélioration du groupe scolaire « Charles Cayla » : réfection de la salle de motricité, rénovation des sanitaires maternelle et primaire, création d'un local à vélos, pose d'ombrières et amélioration de la ventilation des salles de sieste,
- L'agrandissement de la micro-crèche avec le rajout d'une salle de pause pour le personnel et

d'une salle de sieste pour accueillir des enfants supplémentaires,
- L'extension du cimetière de La Prade pour en faire un lieu propice au recueillement.

Je tenais aussi à aborder synthétiquement trois sujets qui suscitent des attentes et des questionnements de votre part.

Tout d'abord, la couverture améliorée du réseau agglabus dont nous bénéficions depuis le 1er janvier 2025. J'avais annoncé une période d'observation de 2-3 mois qui s'est achevée. Les services de Rodez agglomération ont collecté quelques doléances et dysfonctionnements qui sont actuellement analysés, commune par commune. Quelques adaptations du réseau seront apportées à compter du 1^{er} juillet 2025 dont certaines concerneront la ligne K.

Ensuite, vous informer que nous terminons actuellement le projet d'adressage. Nous prévoyons de délibérer sur les futures adresses normalisées durant l'été 2025. Les personnes concernées par un changement d'adresse seront individuellement et préalablement informées.

Enfin, autre sujet qui suscite vos interrogations, le départ à la retraite annoncé du Dr Pechdo que nous avons rencontré ce début d'année pour voir comment l'épauler dans cette conjoncture. Sachez que nous sommes activement à la recherche de remplaçants susceptibles de prendre le relais sans interruption dès 2026.

Je souhaite que le parcours de ce bulletin vous procure un agréable moment de lecture et je vous dis à très bientôt !



Au sommaire de ce bulletin

• Informations municipales

p. 3 à 5

• Les projets

p. 6 à 11

• Les finances

p. 12 à 13

• La parole aux associations

p. 14 à 15

• État civil, informations et agenda

p. 16

Informations municipales

Mise en lumière de l'église d'Inières

Les dernières retouches des travaux de mise en lumière de l'église d'Inières se sont terminées début mars.

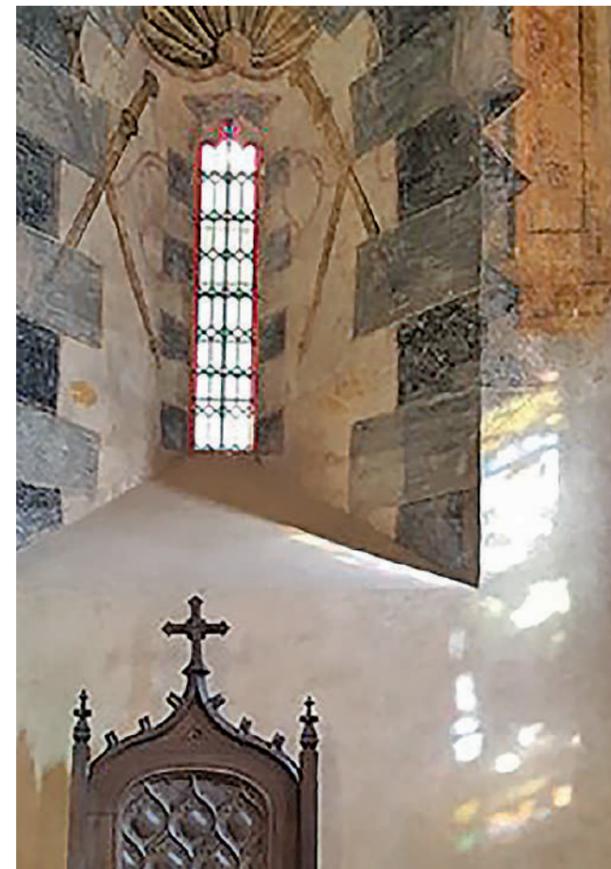
Cette opération a consisté à améliorer l'éclairage du cœur et de la voûte principale, des retables dans les chapelles et du Christ en croix.

Un interrupteur a également été ajouté dans le local technique pour faciliter l'accès et la maintenance.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Fauché pour un montant de 3 983,57 € HT.

Nous tenons à remercier Messieurs Betton (UDAP) et Gares (Fauché) pour leur écoute et leur expertise.

À présent nous vous encourageons à faire un petit détour à Inières pour apprécier le rendu qui met en valeur cette très belle église, joyau du patrimoine radegondien !



Panneau Pocket

Panneau Pocket
Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Sainte-Radegonde

GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Informations municipales

Adressage



Comme nous l'évoquions dans le sentier n° 67 (dossier complet à ce sujet), un gros travail a été mené par des élus pour adresser toute la commune (hameaux, lieux-dits...) et identifier par ailleurs les adresses non conformes à la réglementation. L'objectif étant de respecter cette réglementation pour mettre en conformité l'ensemble des adresses et ainsi faciliter à la fois l'intervention des services de secours mais également la gestion des livraisons.

Règlementation sur les feux de plein-air

L'arrêté n°12-2021-01-07-006 du 7 janvier 2021 est applicable sur l'ensemble du territoire de l'Aveyron. Il concerne tous les usages du feu en extérieur notamment le brûlage des déchets verts, des résidus végétaux agricoles et forestiers, et des déchets en place (écobuage, brûlage dirigé). Il précise les cas d'interdiction et les catégories de résidus végétaux dont le brûlage est autorisé sous conditions. Il décrit les particularités de la réglementation des feux à l'intérieur et à moins de 200 m des espaces naturels combustibles. La réglementation applicable aux autres types de feux est ensuite précisée.

Dans cet arrêté, au chapitre 2, articles 10 et 11, **le brûlage à l'air libre des déchets biodégradables de jardins et de parcs, produits par les ménages, les collectivités territoriales qui relèvent de la catégorie des déchets municipaux, les entreprises d'espaces verts et paysagistes, est interdit toute l'année et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin.**

Pour les professionnels, notamment agriculteurs et entreprises forestières, des dérogations peuvent être accordées suivant les végétaux à brûler.

L'opération de recensement des voies et des numérotations de l'ensemble de la commune a été menée à l'automne 2024 par le groupe de travail. À titre d'information, 78 nouvelles voies devraient recevoir une dénomination et la numérotation métrique va être appliquée sur 76 d'entre elles. Par ailleurs, les élus ont repris toutes les adresses de Sainte-Radegonde (y compris celles qui sont déjà conformes) pour fixer un point GPS.

Le Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (SMICA), qui accompagne la commune sur ce projet vient de finaliser la numérisation de ces travaux.

La dénomination et la numérotation des voies communales relèvent de la compétence du conseil municipal qui délibérera cet été.

Les personnes concernées par un changement d'adresse en seront prochainement informées puis elles recevront enfin un certificat d'adressage après la délibération du conseil municipal. Les administrés pourront ensuite accomplir les démarches et ainsi indiquer leur nouvelle adresse via notamment le site service-public.fr « changement d'adresse en ligne » pour les administrations et certains organismes privés (fournisseurs d'énergie...).

Pour ce faire, une déclaration (attention au choix du formulaire en annexes de cet arrêté) en mairie doit être déposée et les prescriptions à respecter lors du brûlage ou de l'incinération des végétaux doivent être scrupuleusement respectées sous peine de perte de la validité de la déclaration.

Pour consulter cette réglementation taper sur votre navigateur : [arr_feuxpleinair_12_07012021.pdf](#) ou consulter le site internet de la commune « Démarches et infos pratiques – Déclarations et autorisations – Déclaration de feux de plein air »



Petite Enfance, nouveautés au SIVU RPE



Le RPE (Relais Petite Enfance) est un service de proximité et un lieu d'information, d'écoute, de partage et de rencontre gratuit à destination des enfants, parents et grands-parents, employeurs ou non d'un(e) assistant(e) maternel(le), des gardes à domicile et bien évidemment des assistants maternels.

DES TEMPS D'ACCUEILS COLLECTIFS

Les haltes-jeux « tout public » pour les 0-4 ans inclus de 8h45 à 11h :

RPE Sébazac-Concourès : lundi & jeudi

RPE Le Monastère : mardi

RPE Druelle-Balsac : jeudi

RPE Sainte-Radegonde : vendredi

Possibilité de fréquenter sans distinction les haltes-jeux de Druelle-Balsac, du Monastère et de Sainte-Radegonde pour le public de ces 3 communes.

Les haltes-jeux « famille » pour les 0-5 ans inclus : **le mercredi** (en période scolaire)

RPE Le Monastère : 9h30-11h30 semaine paire

RPE Druelle-Balsac : 15h-17h semaine paire

RPE Sébazac-Concourès : 9h30-11h30 semaine paire

RPE Sainte-Radegonde : 15h-17h semaine paire

Possibilité de fréquenter sans distinction les haltes-jeux des 4 communes.

Pour toute information complémentaire ou pour s'inscrire à des ateliers, les familles sont invitées à suivre l'actualité du RPE sur Facebook ou à contacter **Cathy Morelle** par mail ram.reveavecmoi@gmail.com ou par téléphone **06 71 61 42 57**. Vous retrouverez des informations et le flyer de présentation sur la page petite enfance du site de la commune.

Le RPE « rêve avec moi » renforce son engagement auprès des familles en développant de nouvelles actions en faveur des enfants de 0 à 5 ans inclus à compter du 1^{er} mars 2025.

Ainsi, une halte-jeux famille est notamment mise en place les mercredis les semaines impaires (en période scolaire), de 15 h à 17 h, au RPE de Sainte-Radegonde. Ce nouvel espace offrira aux jeunes enfants un moment de jeu et de découverte, tout en permettant aux parents d'échanger et de partager un temps convivial avec d'autres familles. En complément, des ateliers parents-enfants seront proposés lors de certaines petites vacances scolaires et certains samedis matin. Ces ateliers seront annoncés sur la page Facebook du RPE afin d'informer les familles intéressées.

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Permanences avec accueil, prise de rendez-vous et contacts téléphoniques possibles :

RPE Sébazac-Concourès :

- Lundi de 11h à 11h45

- Mardi de 13h à 17h30

- Mercredi de 9h à 12h15 & de 13h45 à 17h30

- Jeudi de 11h à 11h45 & de 13h à 17h30

RPE Le Monastère :

- Mardi de 11h à 11h45 et 13h à 17h

- Mercredi de 11h30 à 12h15 semaine paire

RPE Druelle-Balsac :

- Mercredi de 14h à 15h semaine paire

- Jeudi de 11h à 11h45 & de 13h à 17h

RPE Sainte-Radegonde :

- Mercredi de 14h à 15h semaine impaire

- Vendredi de 11h à 11h45 & de 13h à 16h

En cas d'appel sans réponse, pensez à laisser un message en précisant l'objet de votre démarche et vos coordonnées.

Aider les professionnels de l'accueil individuel dans l'exercice de leur profession :

- En offrant un **lieu d'écoute**,

- En les informant sur les **démarches administratives**,

- En les accompagnant dans leur **professionnalisation**.

Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil :

- En les aidant à **trouver le mode d'accueil** le mieux adapté en fonction de leurs besoins,

- En les guidant dans leur **fonction d'employeurs**,

- En leur offrant une **écoute** et un **accompagnement parental**.

Les Projets

Agrandissement du cimetière de la Prade

Notre commune de Sainte-Radegonde est dotée de trois cimetières à Sainte-Radegonde (Le Bourg et La Prade) et à Inières.

Le cimetière du bourg de Sainte-Radegonde étant complet et ne pouvant plus accueillir d'extension, il a été créé en 2015 un nouveau cimetière dans le secteur de « La Prade », en bordure du cœur du village à côté du centre technique. Il s'étend sur une surface de 5850 m² et une première tranche d'aménagement a été réalisée sur 965 m² avec la mise en place de 28 caveaux (2, 4 et 6 places), de 10 cavurnes et la réservation de quelques espaces pour des concessions en pleine terre.

À ce jour, nous ne disposons pas de suffisamment de caveaux deux places, ce qui nous conduit à devoir agrandir ce cimetière ; 28 caveaux préfabriqués ont été livrés (6 x 6 places ; 4 x 4 places ; 18 x 2 places).

Le conseil municipal s'est interrogé sur les principes d'aménagement de ce cimetière. Souhaitant un cimetière moins imperméabilisé et plus végétalisé, un groupe de travail de 4 élus s'est constitué et s'est tourné vers le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Aveyron puis vers un maître d'œuvre (Patrice Causse Paysage) pour avoir quelques conseils avant d'entamer la réalisation d'une deuxième tranche de travaux.

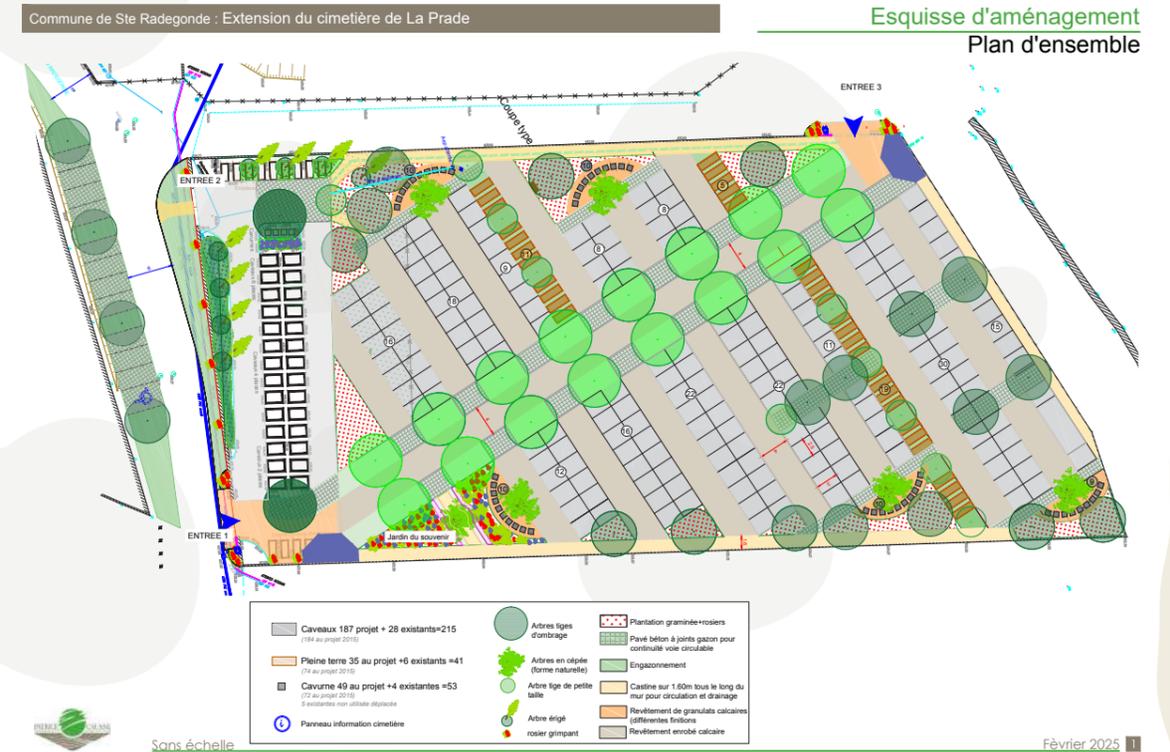
Les objectifs à atteindre étaient les suivants :

- Aggrandir le cimetière tout en limitant l'artificialisation des sols,
- Créer un cimetière « jardin » plus propice au recueillement, à l'intérieur et à l'extérieur du mur d'enceinte,
- Améliorer l'intégration paysagère du cimetière dans son environnement naturel proche.

Le plan d'ensemble proposé par le maître d'œuvre sélectionné y répond en tout point avec :

- À l'extérieur, l'aménagement d'une zone de stationnement paysagée et ombragée avec création d'une entrée principale marquée et d'une entrée secondaire,
- Réservation d'un espace à l'entrée dédié aux rassemblements des familles,
- Création d'un axe principal planté d'arbres,
- Disposition de caveaux en « grappes », plus intimes,
- Désimperméabilisation de quelques zones aménagées lors de la première tranche de travaux en 2015.

Concernant le planning de cette opération, il va être procédé dès ce printemps à la mise en place des 28 caveaux puis suivront les autres travaux de terrassement et les aménagements paysagers prévus dans le périmètre du plan de zonage de la tranche 1.



Avancement des travaux de réhabilitation du gîte d'Inières

Les travaux de réhabilitation du gîte d'Inières se poursuivent.

Concernant le gros œuvre, les deux extensions, destinées à accueillir l'escalier intérieur et la terrasse, sont achevées. Au niveau du passage, le volume utile pour les toilettes publiques, accessibles aux personnes à mobilité réduite, est créé. Les menuiseries sont posées et la majeure partie du crépi est réalisée ce qui modifie grandement l'aspect général du bâtiment.

À l'intérieur, le plaquiste aura achevé son intervention au sous-sol mi-avril. Il a réalisé le cloisonnage de la chambre, des sanitaires et de la cage d'escalier. Interviendront ensuite le menuisier et le carreleur avant de terminer par des travaux de peinture.

La fin du chantier reste programmée pour la fin mai 2025 et les premiers occupants sont attendus dès cet été !



Les Projets

Restauration du Mémorial Départemental de la Résistance

La commune de Sainte-Radegonde s'est engagée en 2024 dans un projet de valorisation du site mémoriel de Sainte-Radegonde.

Cette valorisation passe par la restauration du Mémorial Départemental de la Résistance, inauguré en 1946. Une première phase de restauration a été menée sur la sculpture du gisant que nous avons eu le plaisir de redécouvrir pour la cérémonie commémorative du 17 août 2024 !

Concernant le reste du monument, les programmes successifs de restauration, engagés depuis 1946, n'ont pas empêché une forte altération de son aspect originel principalement liée à l'ensemble des modifications apportées dans les années 80. Il est de plus en mauvais état de conservation et souffre de diverses pathologies :

- Plusieurs plaques de granit mises en place lors de la restauration des années 80 présentent un mouvement entraînant une ouverture des joints,
- la maçonnerie en grès rouge a été jointoyée il y a quelques années avec un mortier hydraulique qui s'est fissuré à de nombreux endroits,

- le massif de calcaire est altéré aux angles et au niveau des joints,
- une fissure sur la dalle de calcaire située en-dessous de la croix est apparue,
- l'aspect de surface de l'ensemble des revêtements est encrassé et le grès est colonisé par différents types de lichens,
- Le système d'éclairage du monument est inopérant...

De ce constat nous avons opté pour une intervention permettant le rétablissement de l'esthétique originelle de l'œuvre imaginée par Jean Vigouroux. L'intention est de rétablir l'effet de bossage et le contraste de matière et de couleur entre le mur en grès rouge rappelant la butte de tir et celui clair et lisse évoquant un mur de fusillés.

La deuxième et dernière phase de travaux intégrera donc des interventions sur le massif maçonné en grès, les murs d'inscriptions, la plateforme et son escalier ainsi que les murs de clôture qui délimitent l'aire du monument. L'éclairage du monument sera également rétabli.

Le chantier a été confié à la SAS VERMOREL pour une réalisation prévisionnelle de juin à novembre 2025.



Extension de la Micro-Crèche

Contexte du projet

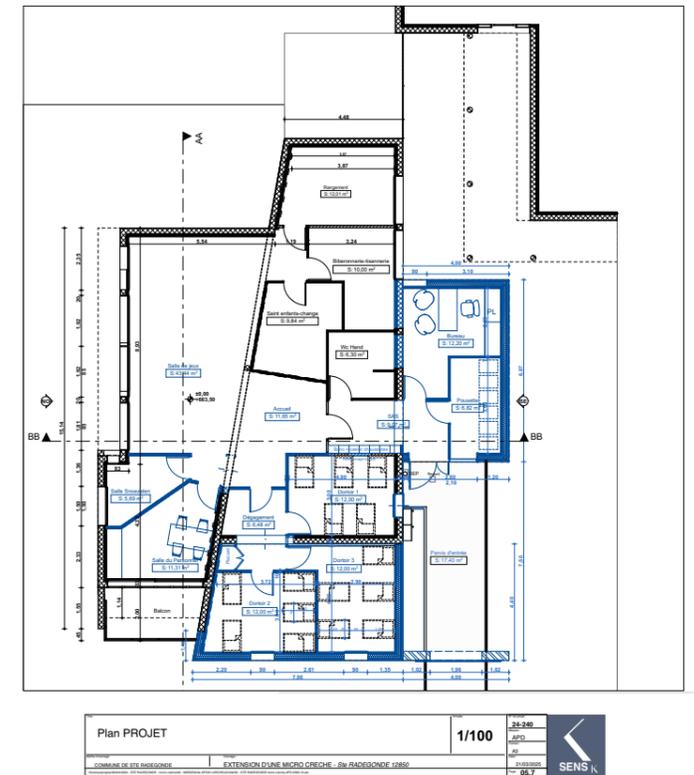
La réglementation concernant les micro-crèches a évolué récemment. Elle permet à présent d'accueillir simultanément 12 enfants en moyenne sur la semaine, plus deux dépassements autorisés.

La configuration actuelle de la micro-crèche ne permet pas de bénéficier des deux dépassements autorisés à cause d'une insuffisance de place au niveau des dortoirs. Deux autres manquements sont également relevés par les services de la PMI :

- l'absence d'une salle de repos dédiée au personnel,
- la vétusté du local à poussettes qui n'est autre aujourd'hui qu'une cabane en bois.

Compte tenu de la demande des familles, la commune de Sainte-Radegonde a la volonté de rendre possible l'accueil d'enfants supplémentaires en crèche. Les objectifs prioritaires de cette extension sont :

- le développement de l'accueil en matière de petite enfance,
- le soutien d'une activité implantée et reconnue par les familles,
- l'amélioration des conditions d'accueil, de travail et du patrimoine communal.



Aménagement souhaité

Dans ce contexte le projet de la commune consiste donc à faire un agrandissement de la micro-crèche de Sainte-Radegonde. Elle occupe actuellement un espace intérieur de 150 m². L'extension doit intégrer :

- La création de deux dortoirs (environ 25 m²),
- la création d'une salle de repos dédiée au personnel (environ 10 m²),
- la création d'un local à poussettes (environ 10 m²),
- la création d'un espace snoezelen (environ 5 m²),

En novembre 2024, la commune a attribué à l'agence Sens K une mission de maîtrise d'œuvre pour concevoir et suivre la réalisation de ce projet.

Cette agence a livré un APD (Avant-Projet Définitif). Le dépôt du PC (permis de construire) est programmé au printemps 2025. Les travaux démarreront à compter de cet été pour un coût prévisionnel de 175 000 € HT.



Les Projets

Rénovation et réaménagement des sanitaires de l'école

Contexte du projet

La commune de Sainte-Radegonde possède des locaux dédiés à l'école publique « Charles Cayla » que fréquentent les enfants devant être scolarisés en maternelle ou primaire.

Du temps de Charles Cayla, l'école était composée de 2 bâtiments : un pour l'enseignement des filles et un autre pour l'enseignement des garçons.

Dans les années 80, l'école des filles a été conservée mais celle des garçons a été détruite pour y édifier la mairie et, à l'arrière, une nouvelle école.

Pour tenir compte des effectifs en hausse, le groupe scolaire a été renforcé d'abord en 2008 avec la construction d'une salle de psychomotricité puis en 2011 avec la création d'une extension pour accueillir la cantine et un préau utilisé lors des temps périscolaires.

À l'heure actuelle l'enseignement est dispensé :

- Pour les CP, dans une salle en rez-de-chaussée de l'école des filles;
- Pour les autres niveaux, dans le bâtiment construit dans les années 80.

Le 16 novembre 2021, s'est déroulée dans les locaux de l'école de Sainte-Radegonde une inspection santé et sécurité au travail qui a fait l'objet d'un rapport. Celui-ci a établi des constats et émis des conseils et propositions permettant de réduire les écarts entre les situations constatées et les règles d'hygiène applicables.

Plusieurs actions ont été engagées immédiatement mais d'autres plus difficiles à réaliser ont dû être retardées.

Les problèmes majeurs restant à résoudre sont l'obsolescence des sanitaires « maternelle » et « primaire » et l'insuffisance de ventilation dans la salle de sieste.

Aménagements à venir

La commune de Sainte-Radegonde a pris la décision de réaliser un programme de rénovation du groupe scolaire « Charles Cayla » en 2025 avec comme objectifs prioritaires :

- disposer de sanitaires respectant mieux l'intimité des élèves de maternelle et plus fonctionnels,
- améliorer la qualité de l'air dans les salles les plus déficientes,
- se doter d'une meilleure protection face à la chaleur,
- répondre au rapport d'inspection.

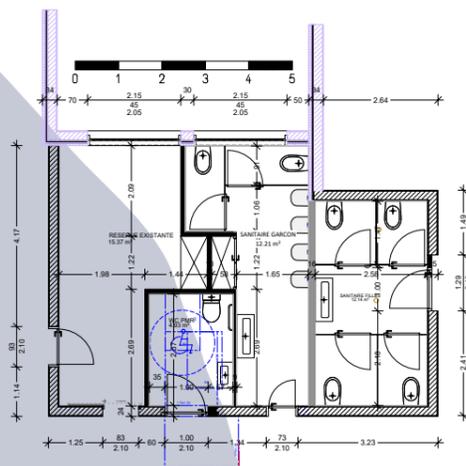
En octobre 2024, la commune a attribué à la SICA Habitat Rural une mission de maîtrise d'œuvre pour concevoir et suivre la réalisation de ce projet.

Ce programme comprend :

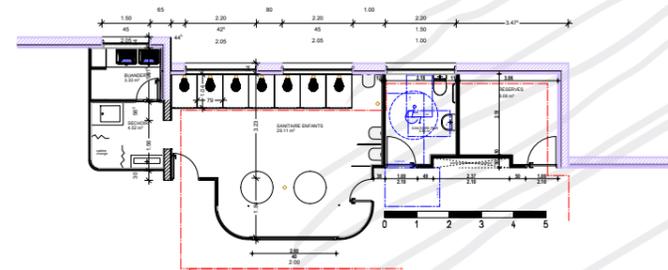
- la rénovation des sanitaires « maternelle » et de la buanderie attenante,
- la transformation d'un sanitaire adulte, côté maternelle, en WC PMR,
- la transformation d'un ancien bureau en réserve « coupe-feu »,
- la rénovation des sanitaires « primaire » en deux sanitaires différenciés filles-garçons,
- la transformation d'un sanitaire adulte, côté primaire, en WC PMR,
- la mise en place d'une ventilation adaptée dans la salle de sieste,
- la mise en place d'une ventilation dans la classe de CP,
- le positionnement de rideaux extérieurs orientables pour la classe de CP afin de lutter contre la chaleur l'été,
- la mise en place d'une casquette « brise soleil » devant les classes ne bénéficiant pas d'une avancée les protégeant de la chaleur.

La SICA Habitat Rural a terminé les études de projet et la consultation des entreprises est en cours. Les travaux se dérouleront dans une période très contrainte de 2 mois en juillet-août 2025.

Le coût prévisionnel estimé avant la consultation des entreprises s'élève à 134 412.41 € HT.



Esquisse projet sanitaires du primaire



Esquisse projet sanitaires de la maternelle

Aménagement du cheminement piéton et mise en sécurité de l'entrée des Grèzes

Afin de permettre de relier le lotissement des Grèzes au secteur d'Istournet (accès bus Rodez agglomération et pôle de loisirs - terrains de sports, étang...), un chemin piéton sera aménagé le long de la RD 12 sur 200 mètres permettant d'éviter de marcher sur la chaussée et d'accéder en toute sécurité aux chemins existants.

Par ailleurs, après l'arrêté pris en 2023 pour limiter la vitesse à 30 km/h dans la traversée du lotissement et la pose d'un panneau « Cédez le passage » à la sortie du lotissement en

direction des 4 routes pour éviter que les « non riverains » coupent par le lotissement, le carrefour d'entrée sera modifié pour renforcer la mise en sécurité du secteur.

La consultation des entreprises est terminée et le conseil municipal vient de statuer pour retenir le prestataire suite à l'analyse des offres reçues début avril.



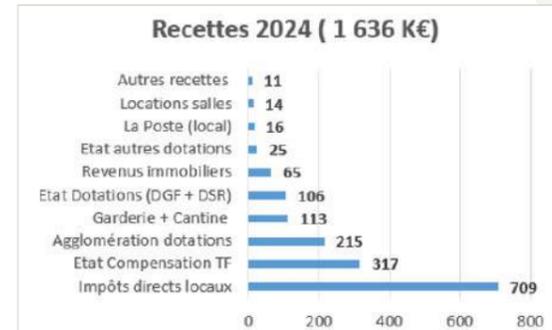
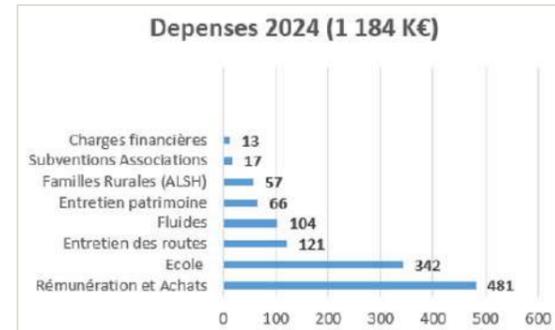
Les Finances

Compte financier unique (CFU) 2024

Les comptes clos de 2024 confirment une maîtrise des charges de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnel, une fiscalité dont les taux des taxes foncières des propriétés bâties n'ont pas évolué depuis 2010, des ressources propres qui permettent à la commune d'envisager l'avenir sereinement.

Lors du conseil municipal du 6 mars 2025, les élus ont approuvé la situation financière de la commune, fruit d'une gestion rigoureuse au quotidien.

Dépenses et recettes de fonctionnement 2024



Les charges de fonctionnement sont en hausse maîtrisée à 645 € / habitant soit + 4,6 %, ces chiffres sont très proches de la moyenne de l'ensemble des collectivités nationales qui est à + 4,8 % sur 2024.

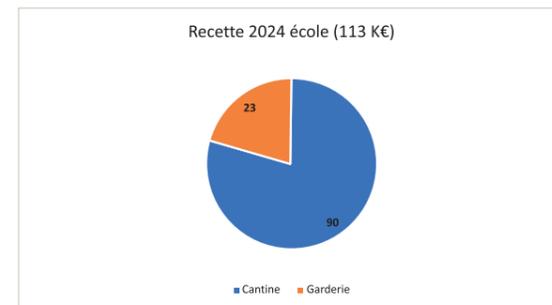
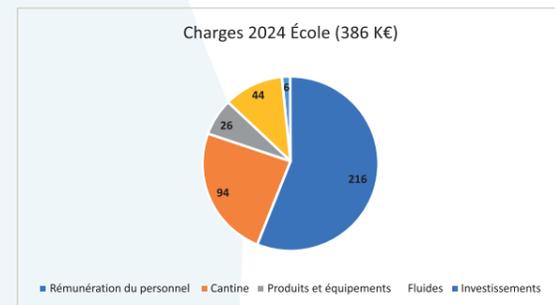
Quant aux charges de personnel, avec un coût de 246 € / habitant (+ 3,5 %), elles restent largement en dessous du niveau national des communes de notre strate : 329 € / habitant.

Les recettes de fonctionnement 2024 sont stables par rapport à l'année précédente malgré un décalage subi de l'encaissement de la taxe sur la consommation finale d'électricité 2024 vers 2025, pour un montant de 45 K€.

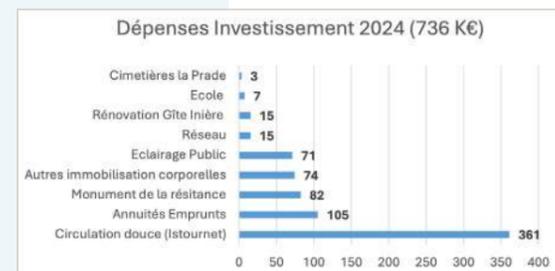
Résultat de Fonctionnement (Recettes - Dépenses)

Le conseil municipal du 6 mars 2025 a approuvé à l'unanimité le CFU 2024 présentant un excédent de fonctionnement de 405 184,28 €.

L'école : une priorité pour la Municipalité !

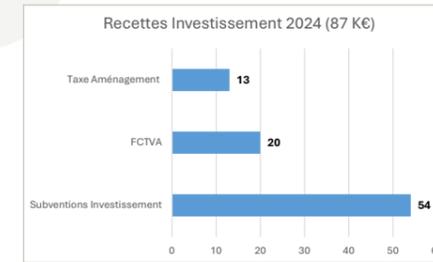


Dépenses d'investissement réalisées sur 2024



Les dépenses d'investissement (frais de maîtrise d'œuvre et travaux) ont fait l'objet de demandes de subventions qui seront versées sur des exercices ultérieurs une fois les travaux achevés. La commune porte à minima 20 % du coût des opérations soit à titre d'exemple un reste à charge de 74 K€ HT pour la circulation douce.

Recettes d'investissement réalisées sur 2024



Fiscalité 2025

Après avoir pris connaissance des résultats ci-dessus, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé le 10 avril 2025 de ne pas augmenter les taux des impôts locaux :

- Taxes foncières sur les propriétés bâties 39,06 %
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties 96,78 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 10,31 %

Le taux des taxes foncières sur les propriétés bâties (39,06 %), principale ressource de la commune, est inchangé depuis 2010 et reste inférieur au taux moyen appliqué en 2024 dans les communes aveyronnaises : 42,67 % et au niveau national : 39,74 %.

À noter aussi que Rodez agglomération est l'un des rares EPCI à ne pas percevoir de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Toutefois les cotisations augmenteront pour 2025 du fait de la revalorisation automatique des bases de 1,7 % suivant l'indice ICPH.

Budget 2025

Le conseil municipal après discussion et en avoir délibéré, à 17 voix pour et 1 abstention, a approuvé le budget primitif 2025 de la commune qui se résume comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 331 930,11 €	5 331 930,11 €
Section d'investissement	5 005 906,64 €	5 005 906,64 €
Total Budget	10 337 836,75 €	10 337 836,75 €

Le virement de la Section de Fonctionnement s'élève à 3 865 864,06 €.

Les principaux projets d'investissement portés par l'équipe municipale :

- ✓ Travaux de rénovation de l'école
- ✓ Travaux d'extension de la micro-crèche
- ✓ Réhabilitation du gîte d'étape d'Inières
- ✓ Cheminement piéton Les Grèzes
- ✓ Poursuite de la rénovation énergétique de l'éclairage public
- ✓ Etude d'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle du Champ du Moulin
- ✓ Agrandissement du cimetière de La Prade
- ✓ 2^e tranche des travaux de restauration du Mémorial Départemental de la Résistance
- ✓ Achat d'un véhicule utilitaire et de matériels

La parole aux associations

Pétanque



La nouvelle saison de pétanque a débuté cette année dès le 16 mars sur le terrain de quilles d'Inières. Notre club était en effet chargé d'organiser l'éliminatoire du championnat de l'Aveyron doublette mixte pour le secteur de Rodez.

Ce sont 120 doublettes qui en ont décousu toute la journée afin d'obtenir leur qualification pour la finale départementale.

La compétition s'est parfaitement déroulée malgré un froid piquant. Les joueuses et les joueurs ont tous salué la qualité de l'accueil et du repas de midi.

Un grand merci au club de quilles d'Inières de nous avoir permis

d'utiliser son site et ses infrastructures.

Voici les principales dates à retenir pour les mois à venir :

- Vendredi 25 avril : reprise des soirées du vendredi (sous réserve de conditions météorologiques acceptables)
- Samedi 12 juillet : 10^e challenge Joël Belledent. Comme chaque année les joueurs et les amis du club se retrouvent pour une journée d'amitié et de souvenir, avec bien sûr des parties de pétanque et un repas en commun le soir. Cette manifestation est aussi ouverte à tous les Radegondiens.
- Jeudi 21 août : Concours vétérans, plus de 55 ans. 3 parties à la mêlée l'après-midi suivies d'un repas pris à la salle du Champ du Moulin.

Par ailleurs le club recevra plusieurs rencontres dans le cadre du championnat des clubs vétérans en juin, et sénior open en septembre. Les dates de réception de ces compétitions qui se joueront place du Fournil à Sainte-Radegonde sont en attente de désignation par le Comité Départemental de Pétanque.

De belles parties en perspective qui vont animer au cœur du village le terrain de pétanque Joël Belledent (Place du Fournil). Nous vous y attendons nombreux, boules en main, ou bien comme spectateurs.

L'association des parents d'élèves de l'école Charles Cayla de Sainte-Radegonde

Le but principal de l'APE, composée uniquement de parents bénévoles, est d'organiser des manifestations qui, pour la plupart, permettent de récolter des fonds. L'argent, ainsi récolté, est utilisé durant l'année scolaire pour financer des activités scolaires ou extra scolaires et / ou des projets pédagogiques pour les élèves (rencontres sportives, achats de livres, sorties de fin d'année, voyage scolaire, projet d'école).

Aussi, l'APE est primordial car son fonctionnement permet d'élargir le champ des activités pratiquées par les enfants de la commune sur le temps scolaire.

À Sainte-Radegonde, l'APE contribue également à améliorer la vie quotidienne autour de l'école, tout ceci grâce à l'investissement de nombreux parents d'élèves dits « Membres actifs » présents lors de chacune des manifestations organisées.

Voici les dates des principales manifestations organisées par l'APE pour l'année scolaire 2024/2025 :

- **Le Quine**, le 16 novembre 2024 (déjà réalisé)
- **La soirée Truffade**, le 15 mars 2025 (soirée dansante et repas sur réservation)
- **La Fête de l'École**, le 28 juin 2025 (spectacle des enfants, repas et activités sur réservation)

Le bilan du quine organisé le 16 novembre 2024 par l'APE de l'école de la commune est très positif.

Aussi nous tenons à remercier tous les participants à cette manifestation : les enfants venus nombreux pour leur quine annuel, les membres actifs bénévoles de l'APE, les entreprises et parents d'élèves donateurs, les parents qui ont concocté des crêpes, la municipalité, l'équipe enseignante et bien entendu toutes les personnes présentes le soir même.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé à la soirée Truffade qui fut une grande réussite avec 220 personnes inscrites au repas.

Toutes les manifestations qui sont organisées par l'APE ont également pour vocation de faciliter la rencontre entre les parents de la commune et de participer à l'épanouissement de nos enfants.

Pour rappel les manifestations sont ouvertes à tous.

Il n'est pas encore trop tard pour nous rejoindre... Plus les membres de l'APE sont nombreux, plus il est possible d'organiser des activités variées et enrichissantes pour tous.

Rejoignez-nous sur la page Facebook APE Sainte-Radegonde 12 afin de retrouver des informations sur notre fonctionnement.



Sport Quilles d'Inières



« Alors que les boules et les quilles séchaient dans quelques coins durant l'hiver, le Sport Quilles d'Inières a ravi les amateurs de belote lors d'un concours le 22 février dernier, accueillant près de 70 équipes.

Rassemblement de véhicules anciens et remarquables



Comme vous le savez, depuis bientôt 30 ans, messieurs Trébosc et Delclos organisaient tous les premiers dimanches du mois de mars à octobre un rassemblement de véhicules anciens et remarquables (ouvert à toutes et à tous) à Sainte-Radegonde,

Hommage à Pierre Trébosc

Mercredi 26 février, de très nombreux Radegondiens et amoureux de voitures anciennes s'étaient réunis pour rendre un dernier hommage à Monsieur Pierre Trébosc d'Arsac. Passionné de mécanique, il ne manquait pas une occasion pour partager sa passion et ses compétences autour des veilles bielles. Très souvent sollicité, Pierre Trébosc donnait de nombreux conseils pour régler quelque moteur récalcitrant ou dénicher dans son garage une pièce longtemps recherchée.

Il participait avec grand plaisir à la journée des 4V (dont un V signifie Voitures Anciennes) avec très souvent une proposition de balade sur la commune.

La municipalité tenait à rendre hommage à Pierre Trébosc pour sa gentillesse, son investissement dans l'animation de notre commune au travers de sa passion.

Tous solidaires de Mayotte

Le 1^{er} mars 2025, les associations qui le souhaitaient se sont retrouvées pour préparer et partager le repas « des associations ». Ce moment très convivial est désormais inscrit dans le calendrier des animations de l'année (premier samedi de mars).

Cette année, ce sont 10 associations qui se sont réunies : Le café associatif, ACSSR (rando, culture, peinture, informatique), la pétanque, Noryeva caus'country, la Gym, le Sport Quilles et le comité des fêtes d'Inières, le comité des fêtes de Sainte Radegonde, la chasse et l'association Culture Jeunesse pour préparer une agréable soirée. Rien ne manquait, de l'apéritif animé par la Country en passant par l'aligot du Sport Quilles, les jambons rôtis à point par l'équipe de chasseurs jusqu'au dessert offert par le comité des fêtes d'Inières sans compter

Ce printemps, nous avons organisé pour la 8^e année consécutive notre déjeuner à la tête de sanglier qui a connu un très beau succès : près de 75 têtes pour régaler 500 convives !

La saison de quilles a repris le 13 avril pour nos 7 quadrettes seniors et 4 doublettes en féminines et 1 ado, sans oublier notre école de quilles qui compte 7 jeunes. Les premiers entraînements laissent déjà apparaître l'espoir de glaner quelques titres ou podiums.

Cette année, deux belles manifestations vont avoir lieu sur le terrain avec tout d'abord une manche élite le 25 mai et une manche du district Lévezou, le 15 juin. Sachez que vous serez les bienvenus si vous souhaitez venir voir jouer ou découvrir les quilles lors de ces journées.

et notamment lors des 4V au mois de septembre.

Ayant tous deux décidé de passer la main, la Magnéto du Rouergue, en accord avec eux, va donc poursuivre ce qu'ils ont initié en continuant à encourager, par l'intermédiaire de son secrétaire résident de la commune, tous les amateurs de véhicules anciens et remarquables à se retrouver pour un moment d'échange et de convivialité autour de nos belles mécaniques de 10h à 12h.

Nous aurons tous lors des futurs rassemblements une pensée émue pour Pierre Trébosc, qui nous a quitté le 21 février 2025, lui qui souhaitait voir perdurer ce rendez-vous mensuel dans sa commune.



sur l'animation musicale préparée par les jeunes du comité des fêtes de Sainte-Radegonde. Malgré une participation revue un peu à la baisse par rapport aux années précédentes, la bonne humeur et la convivialité étaient de mise et les convives présents ont passé un très bon moment.

Pour cette troisième édition, les associations ont choisi de verser les bénéfices du repas aux sinistrés de Mayotte. 2131 euros, c'est la belle somme de qui a été remise ce 25 avril à Monsieur Sébastien Gisquet, président départemental de la Croix Rouge Française. Ce don sera utilisé pour venir en aide à la population de l'île durement touchée par le cyclone Chido.

Un beau geste solidaire à l'image des associations de Sainte Radegonde.

État civil

NAISSANCES

Léonie FROMENT

le 17 novembre 2024
(42, lieu-dit Bajaguet)

Lowen VANDER CLISSEN

le 8 décembre 2024
(27, route de l'Étang, Istournet)

Lyloo SERGENT

le 22 janvier 2025
(96, lieu-dit Lagarrigue)

Ruben MIAN

le 23 janvier 2025
(2, allée de la Résistance, Arsaguet)

Gabriel BONAL

le 21 mars 2025
(11, passage Chante Merle)

Raphaël CESCUTTI

le 31 mars 2025
(3, passage de la Fontanelle)

Norah ROQUES

le 8 avril 2025
(3, rue du 17 août 1944)

DÉCÈS

Marguerite ROMIEU (épouse FERRIE)

le 1^{er} décembre 2024 à 100 ans
(Les Landes)

Roland LAQUERBE

le 1^{er} janvier 2025 à 71 ans
(1, route de l'Étang, Istournet)

Angèle SEGURET (épouse GLAUZY)

le 6 janvier 2025 à 90 ans
(1, place de l'église)

Pierre TREBOSC

le 21 février 2025 à 74 ans
(Village d'Arsac)

Joseph RUIZ

le 11 mars 2025 à 84 ans
(9, les Grands Champs)

Exercice de sécurité civile NOVI à Sainte-Radegonde

Le samedi 17 mai 2025 de 9h à 16h, est organisé à Sainte-Radegonde un exercice de sécurité civile avec forces de sécurité et pompiers, intitulé NOVI (Nombreuses Victimes), sous l'égide de la Préfecture de l'Aveyron.

Les administrés de la commune, majeurs, qui souhaitent participer à cet exercice comme figurant sont invités à se signaler auprès du secrétariat de la mairie de Sainte-Radegonde avant le 5 mai 2025.

Nous remercions sincèrement par avance celles et ceux qui se mobiliseront !



Informations

Nuisance sonore de voisinage : qu'en est-il des travaux de jardinage et de bricolage ?



En application de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2000, les horaires pour effectuer tous travaux bruyants sont :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Connaître ces règles et les respecter permettent à tous de pouvoir déjeuner et dîner en toute tranquillité et de passer des soirées agréables en profitant des beaux jours.

L'agenda

13 mai : Distribution des sacs poubelles de 10 h à 18h à la salle du jardin du presbytère

17 mai : NOVI (exercice de sécurité civile)

18 mai : Inauguration voie douce à Istournet

20 juin : Fête de la musique (anticipée) organisée par le café associatif

28 juin : Fête de l'école organisée par l'APE

5 juillet : Feu de la Saint-Jean organisé par le comité des fêtes

12 juillet : 10^e challenge Joël Belledent (pétanque)

26 et 27 juillet : Fête d'Inières organisée par le comité des fêtes d'Inières

21 août : Concours de pétanque vétérans

4 septembre : Raid2gonde

4 et 5 septembre : Les 4V

20 et 21 septembre : Journées du Patrimoine

11 et 12 octobre : Festival du Livre Jeunesse